

DECLARATION

à l'issue du 16ème Forum régional

Nous, Délégués des coalitions nationales membres de la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique africain (COPAGEN), représentant différentes organisations nationales, venues de neuf (9) pays de l'Afrique de l'Ouest, à savoir les huit (8) pays de l'UEMOA, de la République de Guinée et les membres d'organisations alliées, sommes réunis du 14 au 16 juin 2023, dans le cadre de la 16ème édition du Forum régional de la COPAGEN, pour réfléchir sur le thème : « **Biodiversité et changement climatique : enjeux, défis et perspectives pour les systèmes alimentaires durables en Afrique** ».

Les différentes communications, les échanges, les témoignages, le partage d'expériences et les différentes contributions ont permis d'élaborer la Déclaration dont la teneur suit :

Notre monde est au bord d'une tragédie mise en relief par l'effondrement de la biodiversité. Cette crise écologique sans précédent est réputée comme l'une des plus graves menaces de la planète, parce ce qu'elle met directement en péril la vie sur Terre.

Les causes explicatives de cette situation préoccupante sont bien connues : la croissance rapide de la population et la recherche du profit incitent à la transformation des systèmes agricoles traditionnels en systèmes intensifs. Les changements d'usages des espaces terrestres et marins (dont la déforestation et l'artificialisation des sols) entre autres dus à l'urbanisation et à l'agriculture intensive entraîne la destruction et la fragmentation des habitats naturels. La destruction des réserves forestières à diverses fins y compris agricoles[1] - s'accroît à un rythme effréné en allant de pair avec la dégradation des sols à cause de certaines pratiques néfastes telles que les cultures sur brûlis, le surpâturage...

Cette situation fait naturellement le lit de la désertification. La pollution provenant de nutriments tels que l'azote, l'introduction dans les milieux naturels d'organismes étrangers, notamment les OGM, la surexploitation d'animaux sauvages et des fruits de la mer sont des facteurs de fragilisation des écosystèmes.

Toutes ces pratiques provoquent une concentration anormalement importante de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, ce qui a pour effet immédiat d'exacerber le phénomène du réchauffement de la Planète. L'augmentation des températures moyennes mondiales se ferait plus rapidement au cours des cent prochaines années que tout changement vécu par la planète au cours des dix mille dernières. Les effets du changement climatique se font déjà durement ressentir dans notre quotidien : accentuation des amplitudes thermiques, récurrence des catastrophes naturelles, disparition d'espèces animales et végétales, perturbation des cycles saisonniers, émergence de nouvelles pathologies dues à la prolifération d'agents vectoriels... Tout ceci occasionne des déplacements massifs de populations, ce qui rend un peu plus instable et tragique la vie sur Terre.

Les pressions anthropiques exercées sur la biodiversité surtout dans le secteur agricole portent la charge de la responsable principale de cette crise combinée. En effet, la part des émissions de gaz à effet de serre directement imputable au système alimentaire agroindustriel est un peu plus de 30 % selon la FAO.

Les solutions forgées dans le moule du système alimentaire agro-industriel, telles que la révolution verte et ses variantes, le génie génétique, la nanotechnologie, l'agriculture intelligence face au climat, l'agriculture de précision... ne sont pas des modèles viables et durables, dans la mesure où on y favorise des approches qui justement exacerbent le phénomène du réchauffement climatique (utilisation des énergies fossiles et des produits de la chimie de synthèse...).

[1]) Certaines estimations font état de ce que 78 000 km² de forêts en moyenne ont été détruits chaque année, sur la période 2010-2018.

Pourtant, la biodiversité et ses éléments constitutifs s'offrent comme une police d'assurance écologique et sociale pour faire face à la crise climatique. C'est pourquoi les approches de solutions basées sur l'agriculture familiale et l'agro écologie qui constituent les fondements des systèmes alimentaires territorialisés, doivent être replacées au cœur des politiques, des stratégies et des programmes de développement dans nos pays.

Au regard de ce qui précède,

Nous, Délégué-es des coalitions nationales membres de la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique africain (COPAGEN), et membres d'organisations alliées,

- Marquons notre opposition au système alimentaire agro-industriel et rejetons les solutions qui sont proposées dans le cadre de ce modèle pour faire face au changement climatique ;
- Exprimons notre incompréhension face à l'attitude de certaines institutions internationales qui semblent n'avoir pas retenu les leçons du passé en soutenant des programmes agricoles issus de la révolution verte, déconnectés de la réalité de nos terroirs;
- Regrettons le fait que nos Gouvernants ne soient pas prompts à mettre en œuvre des programme de préservation de l'environnement basés sur les connaissances éprouvées des communautés locales et des peuples autochtones, lesquelles sont reconnues par les instruments juridiques internationaux majeurs, tels que la Convention sur la Biodiversité[2] (CDB) et les textes connexes subséquents;
- Dénonçons les pressions subies par les Gouvernements africains pour ouvrir la porte de nos pays aux technologies agricoles hasardeuses et contre-productives telles que le génie génétique, l'édition génétique, la nanotechnologie, la nouvelle révolution verte, l'agriculture intelligence face au climat, l'agriculture de précision...;
- Attirons particulièrement l'attention des autorités africaines quant-à -leur responsabilité par rapport aux dommages irréversibles et aux ravages causés par l'utilisation des pesticides et des engrais de la chimie de synthèse dans nos contrées ;
- Encourageons les populations africaines dans leurs différentes composantes à revenir à des modes de production et de consommations plus sains, plus durables et plus équitables, lesquels valorisent l'agro-biodiversité locale et les connaissances endogènes y associées et participent au développement des systèmes alimentaires territorialisés, à l'économie locale et nationale;
- Interpellons les institutions régionales et particulièrement l'UA sur le fait qu'elles ont le devoir de contribuer à l'épanouissement des populations africaines et non de travailler contre leurs intérêts ; et qu'à ce titre les processus que l'UA a initiés dans le cadre de l'harmonisation des cadres de régulation sur les semences et les OGM, ainsi que le Protocole sur droits de propriété intellectuelle dans le cadre de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF), sont contraires à cet objectif;
- Plaçons les pays industrialisés devant leur responsabilité historique dans la crise climatique et tenons à leur rappeler leurs obligations de réparation des pertes et dommages subis par les pays africains qui abritent encore les plus grands centres des ressources de la biodiversité au monde.

Fait à Conakry, le 16 juin 2023



[2]) Voir notamment art. 8. j et 10.c de la CDB.